Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

RECUEIL DE DOCUMENTATION GENERALE ET DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE

---

28 août 2015

- fiche de déclaration des offres de recrutement auprès de pôle emploi au titre du PACTE pour la DDFIP de la Mayenne avec avis de recrutement de la DGFIP publiés au J.O. du 27 août 2015
- Ordre du jour de la CDAC du 11 septembre 2015

46, RUE MAZAGRAN - CS 91507 - 53015 LAVAL CEDEX
TEL. 02 43 01 50 00, SERVEUR VOCAL 02 43 01 50 50, ALLO SERVICE PUBLIC 39.39
Sites internet : www.mayenne.gouv.fr et www.service-public.fr

PACTE

Fiche de déclaration des offres de recrutement auprès de Pôle emploi

L'EMPLOYEUR			
Ministère / Collectivité	Ministère des Finances et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	SIRET	
Direction / Etablissement	DDFiP de la Mayenne		13001106700019
Service	Division des Ressources humaines	Téléphone	02 43 49 65 48
Adresse	N° : 24 Rue : allée de Cambrai Commune : Laval Code postal : 53000	Courriel	ddfip53.pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Richard Omier	Téléphone	02 43 49 82 02
Fonction	Directeur du pôle pilotage et ressources	Courriel	richard.omier@dgfip.finances.gouv.fr

L'OFFRE DE RECRUTEMENT					
Corps / Cadre d'emplois	Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat	Date de début	01	12	15
Emploi exercé	Agent administratif des finances publiques	Date de fin	30	11	16
Rémunération brute mensuelle	1457 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Etre agé(e) de 16 à 25 ans Avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT				
Descriptif de l'emploi	Agent administratif pour un emploi en service des impôts des particuliers ou en trésorerie spécialisée.				
Lieu d'exercice de l'emploi	Mayenne				
Domaine de formation souhaité	Notions en informatique (utilisation du traitement de texte et du tableur)				
Nombre de postes ouverts	2				

PROCEDURE DE RECRUTEMENT			
Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi	01	10	2015
Lieu des épreuves de sélection	DDFiP de la Mayenne, 24 allée de Cambrai, 53000 Laval		

Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI					
Date de réception				N° d'enregistrement :	

Pour de plus amples informations sur le PACTE, consultez le site **www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements/pacte-a-letat**

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Avis fixant au titre de l'année 2015 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents administratifs des finances publiques

NOR : *FCPE1517917V*

Un arrêté du ministre des finances et des comptes publics en date du 17 août 2015 a autorisé au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents administratifs des finances publiques.

1. Nombre de places offertes au titre de 2015 :

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents administratifs des finances publiques est fixé à 118.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Ain (à Nantua) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Allier (à Moulins) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence (à Digne-les-Bains) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques des Alpes-Maritimes (2 à Cannes et 1 au Cannet) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Ardèche (à Aubenas) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques des Ardennes (à Vouziers) ;

7 postes à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (5 à Marseille et 2 à Tarascon) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques du Cantal (à Aurillac) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Charente (1 à La Couronne et 1 à Cognac) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Eure (1 à Louviers et 1 à Vernon) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques d'Eure-et-Loir (à Dreux) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques de la région Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne (1 à Balma et 2 à Toulouse) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde (1 à Bordeaux et 1 à Libourne) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault (1 à Bédarieux, 1 à Lamalou-les-Bains et 1 à Montpellier) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine (à Rennes) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire (à Tours) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Isère (1 à Fontaine et 2 à Grenoble) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques du Jura (1 à Poligny et 1 à Saint-Claude) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher (1 à Blois et 1 à Mer) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Loire (à Saint-Etienne) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Loire (à Yssingeaux) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et du département de la Loire-Atlantique (1 à Ancenis et 2 à Nantes) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques du Lot (à Figeac) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne (1 à Agen et 1 à Marmande) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Lozère (à Mende) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire (1 à Angers et 2 à Cholet) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Manche (à Coutances) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques de Champagne-Ardenne et du département de la Marne (à Chalons-en-Champagne) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Marne (2 à Chaumont et 1 à Saint-Dizier) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Mayenne (à Mayenne) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle (à Longwy) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Meuse (à Vaucouleurs) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques de Lorraine et du département de la Moselle (à Metz) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Nièvre (à Clamecy) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Orne (1 à Vimoutiers et 1 à Domfront) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Alsace et du département du Bas-Rhin (1 à Schiltigheim et 1 à Strasbourg) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin (1 à Guebwiller et 1 à Saint-Louis) ;

4 postes à la direction régionale des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône (à Lyon) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire (à Macon) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Savoie (à Chambéry) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie (2 à Annecy et 1 à Bonneville) ;

5 postes à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris (à Paris) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques des Yvelines (1 à Saint-Germain-en-Laye et 2 à Versailles) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne (à Poitiers) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine (2 à Nanterre et 2 à Boulogne) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques de la Seine-Saint-Denis (1 à Aubervilliers, 1 à Bobigny, 1 à Noisy-le-Sec et 1 à Saint-Denis) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (2 à Créteil et 2 à Villejuif) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise (à Garges) ;

2 postes à la direction nationale d'interventions domaniales (à Saint-Maurice-94) ;

3 postes à la direction des résidents à l'étranger et des services généraux (à Noisy-le-Grand-93) ;

2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi est fixée au 1er octobre 2015.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection est fixé du 6 octobre 2015 au 13 octobre 2015.

L'audition des candidats par les commissions de sélection se fera à compter du 14 octobre 2015.

3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V *bis* et V).

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre de pôle emploi au plus tard le 1er octobre 2015.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle emploi (voir l'adresse en fin d'avis), précisant notamment le niveau d'étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae ;*
- une lettre de motivation.

5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par le Pôle emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Le Pôle emploi transmettra les dossiers recevables à la commission PACTE pour examen et sélection des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée entre vingt et trente minutes.

6. Type de recrutement après sélection :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1er décembre 2015 d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de son aptitude professionnelle par une commission de titularisation, l'agent sera titularisé dans le corps des agents administratifs des finances publiques.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle emploi et du ministère :

Pôle emploi : www.pole-emploi.fr, « accueil Pôle emploi », « candidat », « mes conseils », « espace jeune », « dynamisez votre recherche », « travailler dans la fonction publique », « le PACTE ».

Ministère : www.économie.gouv.fr, « Espace recrutement », « recrutement sans concours », « PACTE », « En savoir plus et consulter les offres », « DGFIP-avis de recrutement par voie de PACTE au titre de l'année 2015 ».

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Avis fixant au titre de l'année 2015 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents techniques des finances publiques

NOR : *FCPE1517918V*

Un arrêté du ministre des finances et des comptes publics en date du 17 août 2015 a autorisé au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents techniques des finances publiques.

1. Nombre de places offertes au titre de 2015 :

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents techniques des finances publiques est fixé à 22.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

1 poste à la direction départementale des finances publiques des Ardennes (à Rethel) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (à Marseille) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or (à Dijon) ;

2 postes à la direction départementale du Gard (1 à Bagnols-sur-Cèze et 1 à Nîmes) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire (à Angers) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle (à Nancy) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Alsace et du département du Bas-Rhin (à Strasbourg) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie (à Annemasse) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques des Yvelines (à Mantes-la-Jolie) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (à Créteil) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques de Mayotte (à Mamoudzou) ;

3 postes à la direction des services informatiques Pays du Centre (2 à Clermont-Ferrand et 1 à Limoges) ;

4 postes à la direction des services informatiques Rhône-Alpes Est Bourgogne (à Meyzieu) ;

1 poste à la direction des services informatiques Paris-Champagne (à Reims) ;

2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi est fixée au 1er octobre 2015.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection est fixé du 6 octobre 2015 au 13 octobre 2015.

L'audition des candidats par les commissions de sélection se fera à compter du 14 octobre 2015.

3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V *bis* et V).

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre de Pôle emploi au plus tard le 1er octobre 2015.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle emploi (voir l'adresse en fin d'avis), précisant notamment le niveau d'étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae ;*
- une lettre de motivation.

5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par le Pôle emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Le Pôle emploi transmettra les dossiers recevables à la Commission PACTE pour examen et sélection des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée entre vingt et trente minutes.

6. Type de recrutement après sélection :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1er décembre 2015 d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de son aptitude professionnelle par une commission de titularisation, l'agent sera titularisé dans le corps des agents techniques des finances publiques.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle emploi et du ministère :

- Pôle emploi : www.pole-emploi.fr, « accueil Pôle emploi », « candidat », « mes conseils », « espace jeune », « dynamisez votre recherche », « travailler dans la fonction publique », « le PACTE » ;
- ministère : www.économie.gouv.fr, « liens pratiques : s'informer sur les métiers du ministère », « Espace recrutement », « recrutement sans concours », « PACTE », « En savoir plus et consulter les offres », « DGFIP- recrutement par voie de PACTE au titre de l'année 2015 ».

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

Direction des politiques territoriales
Bureau des affaires économiques et interministérielles

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Ordre du jour de la séance

Vendredi 11 septembre 2015 – 14h30

Dossier n° 2015-03 Enseigne « LIDL » à SAINT-BERTHEVIN

Demande d'autorisation d'exploitation commerciale en vue d'obtenir l'autorisation préalable requise pour la construction d'un magasin LIDL d'une surface de vente de 1 420,87 m², projetée rue Albert Thomas à Saint-Berthevin (53940)

Demande présentée par la SNC LIDL, agissant en qualité de propriétaire du futur magasin, dont le siège social est situé 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg.